

## STOP, il faut des actes et des moyens !



### 25 novembre, journée de lutte contre les violences faites aux femmes

La CGT de France Télévisions appelle tous les salariés de l'entreprise à participer aux manifestations organisées les samedi 23 novembre et lundi 25 novembre, en solidarité avec et pour les femmes du monde entier, celles qui sont victimes des violences machistes, celles qui luttent, celles qui avec leurs enfants, sont les premières victimes des conflits armés, des famines, des gouvernements réactionnaires et des états théocratiques, avec toutes celles qui ne peuvent pas parler, celles qui subissent des violences sexuelles, des tortures et des mutilations.

- [Carte des manifs du 23 novembre ici](#) 

### La CGT agit pour une loi intégrale contre les violences sexuelles

Cette année, la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes a une signification encore plus particulière. Le procès de Mazan, comme d'autres récemment, secoue notre société et révèle à quel point le pays doit se doter d'un plan global interministériel pour prévenir et traiter rigoureusement les violences sexistes et sexuelles.

Le 12 avril 2023, la France a ratifié la 190ème Convention de l'Organisation internationale du travail (OIT) contre la violence et le harcèlement dans le monde du travail. Une victoire en demi-teinte car le gouvernement français ne l'accompagne pas d'évolutions du droit français. Or, la législation française n'est en l'état pas pleinement conforme. Nous demandons donc au gouvernement de franchir une nouvelle étape en matière de prévention, d'obligations et de sanctions pour lutter contre ces violences et renforcer la protection des victimes.

La CGT est partie prenante de la **Coalition pour une Loi Intégrale contre les Violences sexuelles**, lancée mi-octobre par 45 organisations pour mettre fin à l'impunité et protéger les victimes. Cette coalition, formée d'associations féministes, de défense des droits des enfants, de syndicats, d'expert·es, de juristes et de défenseur·es des droits humains, travaille à l'élaboration d'une loi-cadre intégrale couvrant l'ensemble des aspects de la lutte contre les violences sexuelles : viols, agressions sexuelles, harcèlement sexuel, système prostitutionnel, proxénétisme, traite des êtres humains, violences obstétricales et gynécologiques, mutilations sexuelles féminines, mariages forcés et violences sexuelles en ligne, que les auteurs et les victimes soient majeur·es ou mineur·es, que ces violences aient lieu au sein ou en dehors du couple – sans oublier les violences au travail.

Signez la pétition pour une loi cadre intégrale en cliquant sur le QR code.



**Nous exigeons des actes, des moyens et une politique ambitieuse de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans la vie, comme au travail.**

## Halte aux violences sexistes et sexuelles, au travail aussi !

Au travail comme ailleurs, les violences sont massives, graves et touchent les femmes de toutes professions, du secteur privé comme public et de toutes catégories socioprofessionnelles.

Harcèlement moral à caractère sexiste, agissement sexiste, harcèlement sexuel, agression sexuelle et viol, ne sont pas que des mots : 9% des viols ou tentatives de viols ont lieu au travail, 30% des salariées ont déjà été harcelées ou agressées sexuellement sur leur lieu de travail et 70% de ces victimes de violences au travail déclarent n'en avoir jamais parlé à leur employeur. Pour celles qui parlent, c'est souvent la double peine : 40% estiment que la situation s'est réglée en leur défaveur, par une mobilité forcée voire un licenciement.

A France Télévisions la CGT soutient les femmes victimes dans leurs démarches de reconnaissance.

**Les violences sexistes et sexuelles au travail ne sont pas une fatalité et transformer le travail, c'est transformer la société tout entière !**



Paris, le 21 novembre 2024

La CGT vous propose de télécharger, tester et diffuser notre « **violentomètre** »



**STOP AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL. AGISSONS !**  
[egalite-professionnelle.cgt.fr](http://egalite-professionnelle.cgt.fr)

